



PV de l'Assemblée des délégués de l'AFF Samedi 17 août 2013, 09h00 à Misery (FC Misery/Courtion)

Le président de l'AFF, M. Bernard Sansonnens, ouvre l'assemblée des délégués de l'AFF et souhaite la bienvenue à tous les participants, délégués et invités.

Il remercie le club organisateur, le FC **Misery/Courtion** et son comité qui ont tout mis en œuvre pour accueillir dignement et chaleureusement les délégués et invités à nos assises annuelles en terres lacoises.

La parole est donnée à M. **Michel Schafroth**, président du FC Misery/Courtion, club de 5^e Ligue, fondé en 1988 suite à la fusion avec le FC Courtion.

Par la suite, M. **Jean-Pierre Martinetti**, syndic de la commune de Misery, adresse quelques mots aux délégués.

Le président salue :

a) Les représentants des autorités politiques :

- M. **Jean-Pierre Martinetti**, syndic de la commune de Misery.
- M. **Otto Schöb**, responsable de la commune de Misery.
- MM. Gabriel **Minguely** et André **Crausaz**, représentants la paroisse de Misery.

b) Les représentants des autorités sportives :

- M. **Bernard Carrel**, président d'honneur de l'AFF
- M. **Jacky Marcuard**, membre du comité de la Ligue Amateur
- M. **Christian Yerly**, membre du comité de la 1^{ère} Ligue
- M. **Sébastien Pedroli**, membre du comité de l'AFS
- Me **André Riedo**, prés. Commission de recours de l'AFF
- M. **Michel Lachat**, vice-pré. de la Com. de recours de la LA

c) Les représentants d'associations et groupements divers :

- MM. **Jean-Daniel Rotzetter** du Gpmt. Vét. de l'ASF
 - M. **Jean-Michel Bardet**, prés. du GFA
 - M. **Gérald Rossier**, chef technique AFF et du Team Fribourg AFF/FFV
 - M. **Alain Grosjean**, prés. ANF, acc. de M. **Mario Chatagny**
 - MM. **A. Mabillard**, prés. AVF ; **A. Bagnoud** et **J.-Daniel Bruchez**
 - MM. **Augustin Perez** et **Luc Jolidon**, représentants l'ACGF
 - M. **Dominique Blanc**, prés. de l'ACVF, acc. **Alain Klaus**, secr. Gén.
 - MM. **Beat Kuenzli** et **Philippe Schwegler**, représentants l'AFBJ
 - M. **Etienne Cattin**, prés. de l'AJF, acc. de **Jacques Tosoni**.
 - Mme **Rita Zbinden-Winkler** représentante l'association **zürichoise**
-
- FC **Ressudens**, m. de l'ACVF, qui participe aux compétitions de l'AFF

d. Membres d'honneur de l'AFF

- Robert Sturny
- Paul Vonlanthen
- Jean-Pierre Sieber
- Hans-Ulrich Frehner
- Sigi Perroulaz
- Walter Jungo
- Jean-Marie Pidoud
- Bernard Monney

e. Partenaires de l'AFF :

- M. **Paulo de Freitas**, représentant **FRICOPY**, nouveau sponsor officiel
- M. **Mauron Daniel**, représentant Dany Sport
- M. **André Helbling**, représentant la BCF
- M. **Hubert Thomas**, représentant Spécial Olympics.

f. Bienvenue aux représentants de la presse :

- La Liberté :
- Freiburger Nachrichten :
- La Gruyère :
- *Radio Fribourg*
- *Radio Freiburg*
- M. Gilles Liard
- M. Bruno Grossrieder
- Mme Karine Allemanne
- M. Nicolas Emmenegger
- M. Martin Zbinden

g. Nous saluons avec plaisir :

- Les membres de nos commissions et les responsables du football des enfants - juniors E/F
- Toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin au bon fonctionnement de l'AFF

Le président de l'AFF salue également très amicalement les déléguées pour tout le temps qu'ils consacrent au sein de leur club à défendre et promouvoir le football fribourgeois.

Hommage aux disparus :

Avant d'entamer l'ordre du jour, il convient d'avoir une pensée pour celles et ceux, dont nous avons à regretter le décès durant cette année et qui laisseront à jamais un souvenir dans nos mémoires. Ne pouvant tous les citer, je ne peux manquer d'avoir une pensée particulière pour **quatre** décès récents et qui nous ont particulièrement marqués :

- Celui de **Jean-Pierre Sciboz**, membre d'honneur, ancien membre du Comité central et ancien président de la section fribourgeoise des Vétérans de l'ASF.
- Ceux des Messieurs, **René Déglise**, **François Roubaty** et **Joseph Zbinden**, tous membres d'honneur de l'AFF et anciens membres du CC.

A leur mémoire, l'assemblée se lève quelques instants.

Le **PV** sera tenu par nos secrétaires Mmes *Laurence Papaux et Katia Gaillard pour la traduction*

Point 1 de l'ordre du jour

1.1. Appel :

Le contrôle des présences s'est effectué à l'entrée de la salle par la remise d'une enveloppe contenant des documents et, notamment la carte de vote bleue.

Nous constatons que sur les **98** clubs convoqués, 91 sont représentés.

Ces 91 clubs totalisent donc 91 voix.

La **majorité absolue** est de : 46 voix. La **majorité des ¾** est de 69 voix.

Les majorités requises pour les élections et votations sont fixées par l'art. 19 des statuts de l'AFF.

1.2. Convocation :

Elle a été annoncée lors de l'assemblée des présidents à **Grangeneuve**, par les communiqués no **2, 3 et 4** par circulaire en juin et enfin par l'envoi des rapports, tout ceci conformément à l'art. 15 de nos statuts.

Aucune remarque, **l'assemblée peut donc délibérer valablement.**

1.3. Cartes de vote :

Chaque club a droit à une voix. Chaque délégation a reçu une carte de vote bleue.

Les Clubs non-représentés sont :

- FC Beauregard, FC Givisiez, FC Gurmels, FC Montagny, FC Rechthalten-St. Ursen, FC Villarepos, FC Vuisternens/Mézières

Point 2 de l'ordre du jour

2.1. Désignation de scrutateurs :

Après les contacts pris par M. **Alain Defferrard**, nous vous proposons, de nommer les scrutateurs suivants :

Tables A :	M. Christian Perritaz	FC Siviriez
Tables B :	M. Alain Gothuey	FC Semsales
Tables C :	M. François Badertscher	FC Avenches
Tables D :	M. Richard Schaffer	FC Überstorf

Tables Invités : M. Jean-Marc Borgognon

2.2. Repas :

Pour des raisons d'intendance, le président de l'AFF demande aux personnes présentes participant au repas de bien vouloir lever la main.

Table **A** : 27 Table **B** : 27 Table **C** : 30 Table **D** : 24 Table invités : 39 + comité 11
Total : 158

Point 3 de l'ordre du jour

3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués de Siviriez :

Le PV est adopté à l'unanimité.

3.2. Ordre du jour de la présente assemblée :

Aucune proposition n'est apportée à l'ordre du jour statutaire de l'assemblée par les clubs.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est constitué de l'ensemble des rapports, classements et comptes formant la brochure, qui n'est plus tirée en version « papier », mais dont chaque club a reçu le lien pour la consulter.

La passation des saisons s'est déroulée lors de l'assemblée des délégués 2012 réunis à **Siviriez** avec le bilan des activités et des championnats.

A travers des questionnaires, sondages et rencontres de 36 clubs de toutes les régions de Suisse – FC **Châtonnaye/Middes** et FC **Schönberg** pour l'AFF-, un comité de pilotage de l'ASF a voulu faire le point sur la situation des clubs et dégager d'éventuelles possibilités d'aide. Les résultats et analyses de cette importante démarche sont contenus dans une brochure intitulée « *Travail effectué par les clubs de football et chances qui s'offrent à eux* » qui se traduit par une première mesure concrète : le **Club corner**. Celui-ci constitue en un point de rencontre de tous les fonctionnaires des clubs de l'ASF, en proposant, entre autres, des aides et des modèles de travail pour la gestion d'un club et l'organisation d'événements. Sa mise en application pour la saison 2013-2014 nécessitera, comme lors d'introduction de chaque nouveauté, quelques réglages et explications convaincantes à certains sceptiques invétérés.

Le débat, pas terminé, autour des nouvelles directives sur les terrains de jeux, a suscité d'après discussions alliant incompréhension, manque d'arguments convaincants, mais surtout la volonté de défendre les acquis de plusieurs générations de clubs populaires. Vouloir imposer des minima de mesures de terrains et une distance latérale de sécurité de **3 m** entraînerait la fermeture de places de jeux et pénaliserait financièrement ou sportivement des centaines de clubs. Aucune statistique ou étude officielles n'ont jamais démontré que la nécessité de telles mesures était essentielle pour assurer la sécurité des acteurs d'une partie de football au sein de la Ligue Amateur qui nous concerne tous. La solution intermédiaire, de bon sens, à **2 m**, agréée par l'**Entente romande**, permettrait pourtant de régulariser certaines situations délicates et de défendre fermement le « *Football pour tous et partout* ».

A l'AFF, la saison 2012-2013 a débuté dans un état d'esprit que l'on peut qualifier de « normal » où la sportivité, le respect et le plaisir de jouer au foot étaient et sont au rendez-vous chez l'immense majorité des équipes. Hélas, après quelques journées, la **violence** gratuite, haineuse et inacceptable envers l'arbitre en particulier est ressurgie frontalement en choquant les esprits. La seule mesure possible en la circonstance fut l'**exclusion** immédiate de championnat d'une équipe par l'AFF, suivie d'une deuxième par le club concerné.

Cette mesure entraîna heureusement une réflexion positive chez l'ensemble des joueurs et des responsables sur cette problématique endémique. La suite des activités – avec la mise en application pour la première fois à l'AFF des **points de pénalités** pour départager les équipes – se déroula de manière très satisfaisante, avec à la clé une diminution sensible de cartons jaunes et rouges, chiffrée à quelque **Fr. 30'000.-** d'amendes encaissées en moins auprès des clubs.

Pour étoffer davantage ce militantisme en faveur de la cause du respect, une action concertée de l'Entente romande a vu le jour sous la dénomination « **Journée romande du Fair-Play** ». Sur le thème « *Pas un mot sur l'arbitre* », tous les joueurs du football à 11 ont été invités – par un flyer original - à réaliser ce défi inédit lors du weekend 11-12 mai 2013. Les impressions retournées ont révélé une bonne prise de conscience face aux décisions prises par les arbitres, qui, pour la majorité des joueurs, doivent entraîner une sanction auprès des récalcitrants. Si certains ont modifié leur attitude, relevée et appréciée de la part des arbitres, d'autres pensent que la contestation fait partie du jeu.

Enfin, un « **Prix spécial Fair-Play** », patronné par la **BCF**, récompensera tout à l'heure une action particulièrement honorable vécue durant la saison.

Donnant suite à une proposition du Team AFF/FFV, acceptée par l'assemblée des délégués à Siviriez, une équipe **M20 Fribourg** a été intégrée au championnat de 2^e Ligue, formant ainsi un groupe à 13. Ces jeunes, au potentiel reconnu, issus des M17 en majorité, ont vécu une saison, certes difficile, mais enrichissante et nécessaire pour leur future carrière chez les Actifs de nos clubs « phares ». Cette expérience se prolongera la saison 2013-14, dans un groupe augmenté à 14 équipes, dont les règles de la relégation n'épargneront plus l'équipe M20. Un bilan sera tiré en 2015, soit après 3 ans de pratique à ce niveau. Un partenariat avec le BSC Young Boys offrira de nouvelles perspectives et des projets d'avenir pour les joueurs talentueux.

Comment parler de la saison 2013-14, sans évoquer le phénomène qui a marqué les esprits, animé les débats, perturbé les plans prévus, énervé ou déçu tout un chacun ... : la **METEO** qui, pour des raisons obscures a décrété la concrétisation de quelques vieux dictons : « *Si plus qu'à l'ordinaire les étoiles grossissent, c'est l'eau que bientôt les nuages vous pissent* » ou encore « *Des feuilles dans les arbres qui tournent le dos au vent annoncent du mauvais temps* ». Heureusement, « *Après la pluie le beau temps* » et ce fut les finales de promotion, le Mémorial Sekulic, les animations du football des enfants, les titres cantonaux ... qui profitèrent enfin de quelques belles parenthèses estivales et attirèrent un nombreux et chaleureux public.

Je me dois, à ce stade, de relever le mérite, la détermination et la patience du secrétariat et de la Commission de jeu présidée par **Conrad Goumaz** pour avoir « **jonglé** » magistralement et amené à terme les différentes compétitions dans les délais planifiés. Suite à ces événements « célestes » et à la demande des clubs lors de l'assemblée de Grangeneuve, les championnats seront repoussés d'une semaine par rapport à cette saison.

Après réflexion et analyse des effets météorologiques vécus cette saison, de nouvelles directives concernant les renvois de matchs entreront également en vigueur dès la reprise.

Maintenant un cap tourné vers la rigueur « réfléchi », les finances de l'AFF sont saines et permettent de soutenir concrètement les clubs. Malgré la diminution des amendes et l'inconnue, suite au dernier recensement, du soutien de la **Loro**, l'augmentation des amendes des **cartons jaunes**, les plus basses en Suisse, n'est pas d'actualité pour cette saison.

Lors de mes passages dans les 98 clubs de l'AFF, j'ai le privilège de rencontrer des personnes dévouées et engagées et qui s'activent inlassablement à trouver quotidiennement des solutions pour assurer la pérennité de leur club. Face à une société qui se tourne gentiment mais sûrement vers l'individualisme, leur mérite est d'autant plus grand. J'invite les joueurs d'aujourd'hui qui ont beaucoup reçu, à jouer la carte de la reconnaissance en acceptant une tâche durant quelques années (arbitre, membre de comité, entraîneur ...).

Championnats

Saison contrastée pour les FC **Guin** - mention bien - et **Bulle** – mention suffisante - qui ont rempli leur mission dans le championnat de 1^{ère} Ligue Classic, prouvant ainsi leur appartenance à cette catégorie de jeu.

Le FC **Fribourg**, après l'agréable surprise de la promotion en 1^{ère} Ligue « Promotion » a choisi une stratégie risquée du « changement » qui, après espoir, mais surtout revers et désillusions, le conduisit vers le chemin de la relégation. Gageons que cette expérience malheureuse servira à un nouveau départ dans la philosophie formatrice qui caractérise et réussit au club de la capitale.

En 2^e Ligue Inter, les 4 clubs fribourgeois - **CSR Romontois**, **FC Portalban/Gletterens**, **FC La Tour/Le Pâquier** et **Gumefens/Sorens** - dans des prestations variables, ont assuré leur place dans cette catégorie de jeu. Le cas de figure « aucune relégation » a permis, après des finales disputées jusqu'à l'ultime confrontation, la promotion peu fréquente de 3 clubs en 2^e Ligue : **FC Broc**, **FC Tavel** et **FC Ursy**.

Au niveau du football féminin en 1^{ère} Ligue, le FC **Courgevaux** poursuivra son aventure à cet échelon supérieur, après un 3^e rang méritant.

Régulier et dominateur du championnat, le FC **Léchelles**, champion cantonal de 2^e Ligue a été promu logiquement en 2^e Ligue INTER. Malheureusement, en date du 17 juillet, le club annonçait à la Ligue Amateur le retrait de sa 1^{ère} équipe, construite sur des bases fragiles, souvent discutables et ne forgeant pas forcément les indicateurs d'une vraie identité. Sans vouloir polémiquer, l'histoire nous confirme – et cela s'est déjà vécu à l'AFF et ailleurs - qu'un club qui ne s'articule qu'autour d'un seul pilier, joue d'une manière aléatoire sa pérennité. Le FC Léchelles ne doit pas mourir. Il doit maintenant tirer les leçons de son passé et repartir avec une politique saine et constructive. C'est ce que je souhaite à la nouvelle équipe dirigeante qui devra gérer immédiatement les activités des 3 équipes inscrites au sein des compétitions de l'AFF.

Le FC **Morat**, vainqueur de la Coupe fribourgeoise des Actifs, a acquis, dans une finale ouverte, l'honneur de participer au 1^{er} tour de la Coupe de Suisse 2013-2014 dont le tirage au sort lui offre l'opportunité d'accueillir le FC **Lucerne**. Le FC **Bulle**, 2^e qualifié fribourgeois se rendra, quant à lui, à Münsingen.

La Coupe des Actives a été décernée au FC **Courgevaux**.

Divers

En plus de ses compétitions et de ses activités traditionnelles, l'AFF a vécu divers événements qui méritent d'être signalés :

- Plusieurs clubs célèbrent / -eront un jubilé important en 2013 : FC **Grolley** (60 ans) FC **Schmitten** (50 ans), FC **Remaufens** (50 ans)
- Le « Grand Final » du football des enfants, le **Mémorial Sekulic** (plus de 4'000 juniors D-E-F), s'est déroulé à la satisfaction générale à Tavel sous l'égide du FC **Tavel**. L'édition 2014 se déroulera à **Cugy**.
- Le **Trophée des Cinq** (tournoi des champions d'automne) a décerné ses titres au FC **Granges-Paccot** et au FC **Léchelles**

Départs

M. **Hansjörg Siffert** quitte, pour des raisons professionnelles, le comité central de l'AFF.

M. **Bernard Monney** se retire, pour raison d'âge, de la commission des Installations sportives (contrôle des éclairages).

Merci à eux pour leur fructueuse, efficace et très appréciée collaboration au sein de l'AFF.

En Conclusion

Vous trouverez dans les pages des « **Rapports annuels** » les rapports des présidents de commission qui retracent les éléments qui ont marqué la saison 2012 – 2013.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Point 5 de l'ordre du jour

5.1 Rapport de caisse et de vérification / Approbation des comptes

Comme relevé dans mon rapport, la saison 2012-2013 se conclut par une situation financière particulièrement saine, grâce à une maîtrise stricte des coûts, aux subventions de la **LoRO**, de la Ligue Amateur, de l'ASF, ainsi que l'apport de nos 5 fidèles Sponsors, auxquels, j'ai le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un 6^e au nom de **Fricopy**, et de son directeur **Paulo de Freitas**, bien connu dans le milieu du foot fribourgeois.

Les comptes consultables dans le dossier des rapports annuels révèlent un bénéfice de quelque Fr. **72'000.-** qui s'explique par une diminution des dépenses et l'arrivée de recettes supplémentaires.

La parole est donnée à M. **Alain Defferrard**, responsable des finances, pour toutes questions ou précisions supplémentaires.

La parole à Monsieur **Jacky Papaux**, du FC Estavayer-le-Lac pour le rapport des vérificateurs des comptes, lesquels ont été vérifiés le 25 juillet dernier.

Herr **Robert Sturny** gibt uns jetzt noch diesen Rapport in Deutsche Sprache.

Les comptes 2012-2013 sont donc acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

5.2 Répartition du bénéfice

L'exercice 2012-2013 dégage une somme disponible de Fr. **72'175.-**

Nous proposons à l'assemblée de le répartir de la façon suivante :

- **Fr. 35'000 .-** en faveur de l'Action « **Label Juniors** » qui seront répartis aux clubs ayant annoncé des prestations répondant aux critères de la CTJ.
- **Fr. 5'000.-** en provision pour le jubilé du 125^e anniversaire de l'AFF
- **Fr. 5'000.-** en provision pour l'organisation du secrétariat.
- **Fr. 5'000.-** en provision pour l'Informatique.
- **Fr. 20'000.-** pour marquer le Mondial Brésil 2014, avec une aide aux clubs qui profiteront du dynamisme de l'événement pour une action en faveur du recrutement des enfants dans leur club, selon des directives des responsables du Projet issu du Football des enfants et présidé par **Jean-Marc Borgognon**.
- Le solde de **Fr. 2'175.-** est mis en caisse pour l'exercice 2013 – 2014

En acceptant notre proposition, c'est une somme de Fr. **55'000.-** qui est rendue aux clubs.

La répartition du bénéfice est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

Point 6 de l'ordre du jour

Budget 2013-2014

Le budget de la saison 2013-2014, se trouve dans les enveloppes. Il est placé sous le signe de la **vigilance**. L'introduction des « Points de pénalités » pour départager les équipes, pourrait engendrer une nouvelle diminution des amendes durant cette 2^e saison.

M. **Alain Defferrard** est à disposition pour tout complément d'information.

Le budget 2013-2014 est donc accepté par l'assemblée par à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour

Démission

Le président de l'AFF signale la dissolution de l'**AS La Sonnaz**, club de formation, fondé en 1989 qui regroupait les juniors des FC Belfaux, Givisiez, Granges-Paccot et Corminboeuf. L'AFF compte désormais **98 clubs** + le FC **Ressudens** qui participe à nos activités.

Admission

Aucune demande n'est à l'ordre du jour cette année.

Point 8 de l'ordre du jour

8.1. Palmarès saison 2012 – 2013 :

- | | |
|---|-------------------------------|
| a) Champion fribourgeois de 2 ^e Ligue : | * FC Lécheltes |
| b) Champion fribourgeois de 3 ^e Ligue : | * FC Ursy |
| c) Champion fribourgeois de 4 ^e Ligue : | * FC Piamont |
| d) Champion fribourgeois de 5 ^e Ligue : | * FC Estavayer-le-Lac |
| e) Champion fribourgeois des Séniors : | * FC Seisa 08 |
| f) Champion fribourgeois des vétérans : | * SC Düdingen |
| g) Champion fribourgeois 3 ^e Ligue fém. : | * FC Ependes/Arconciel |
| h) Champion fribourgeois 4 ^e L. Ligue fém. : | * FC Tafers |
| i) Champion fribourgeois de Futsal : | * FC Schönberg Futsal |

Vainqueurs de la coupe Fribourgeoise

- | | |
|-------------------------------|--|
| a) Actifs : | * FC Murten (1 ^{er} tour de la Coupe Suisse) |
| b) Séniors : | * FC Seisa 08 |
| c) Vétérans : | * SC Düdingen |
| d) Actives : | * FC Courgevoux |
| e) Coupe 4 ^e Ligue | * FC Piamont |
| f) Coupe 5 ^e Ligue | * FC Promasens/Chapelle |

Les équipes de juniors vainqueurs des Coupes se trouvent dans les pages des rapports annuels et seront également honorées lors de l'assemblée à **Middes**

8.2. Fair-Play

Aux pages « Classements Fair-Play » de la brochure, se trouvent tous les classements et les sommes que les bénéficiaires toucheront, selon le règlement « **Prix de bonne tenue de l’AFF** »

Le 1^{er} classé reçoit le **60%** de la somme prévue, et le 2^e le **40%**.

Voici le classement	2 ^e Ligue :	FC Ependes/ Arconciel	Fr. 1'017.-
Des vainqueurs	3 ^e Ligue :	FC Schmitten	Fr. 2'068.-
Par catégorie	4 ^e Ligue :	FC Sarine-Ouest II	Fr. 2'778.-
	5 ^e Ligue :	FC Brünisried Ib	Fr. 1'681.-
	Séniors :	FC La Roche-Pt/Ville	Fr. 261.-
	Vétérans :	FC Ueberstorf	Fr. 124.-

Somme totale : Fr. **13'218.-**

Dans le cadre du **Concours Suva Liv de l'ASF**, 2 clubs de l'AFF ont été classés dans les 25 premiers sur 754 clubs classés, à savoir **US Basse-Broye 11^e** et **FC Sarine-Ouest 14^e** qui gagnent chacun un bon de **Fr. 2'000.-** auprès d’Athleticum.

Le vainqueur 2012-2013 est le **FC Luzern Frauen**.

A noter le 28^e rang du **FC Massonnens** (seuls les 25 premiers touchent un prix)

8.3. Prix Fair-Play du GFA, groupement fribourgeois des arbitres

La parole est donnée à M. **Jean-Michel Bardet** président du GFA

Lauréat : **FC Brünisried**

Jean-Michel Bardet remercie Mme Laurence Papaux pour son dévouement toute au long de la saison et lui remet un petit cadeau.

8.4. Remise des insignes de mérite et autres distinctions :

Sur propositions des clubs et répondant aux critères de notre règlement sur les distinctions, nous félicitons les personnes suivantes qui méritent notre respect et notre gratitude tant ils ont œuvré avec dévouement et désintéret à la vie d'un club, d'une équipe, d'une même passion, le football.

8.4.1. Insignes de Mérite en or :

• FC Domdidier	Alain Corminboeuf	18 ans d'activité
• USCV	Gilbert Bondallaz	27 ans d'activité
• USCV	Yvan Estoppey	16 ans d'activité
• FC Schmitten	Thomas Brühlhart	15 ans d'activité
• FC Schmitten	Claudine Fasel	10 ans d'activité
• FC Kerzers	Lucas Werndli	11 ans d'activité
• FC La Roche/Ville	Benoît Risse	24 ans d'activité

8.4.2. L'insigne de Mérite de l'ASF

- Secrétariat AFF **Laurence Papaux** 10 ans d'activité
- Personne de confiance **Jean-Noël Berset** 15 ans d'activité

8.4.3. L'insigne de Mérite AFF

- Secrétaire de la CR (f) **Laurent Schneuwly** 18 ans d'activité
- Secrétaire de la CR (d) **Markus Meuwly** 17 ans d'activité
- Membre du Comité central **Hansjörg Siffert** 2010-2013

Entré au comité en 2010, **Hansjörg Siffert**, responsable des calendriers juniors et de la Coca Junior League, a annoncé sa démission à l'issue de cette saison pour raisons professionnelles. Appelé à nouvelles et importantes responsabilités, Hansjörg ne pourra dès plus consacrer suffisamment de temps au sein du comité de l'AFF.

Remerciements

Bernard Monney

Après 11 années au sein de la Commissions des installations sportives, **Bernard Monney**, membre d'honneur de l'AFF, s'est occupé du contrôle des terrains et des éclairages. Sillonnant le canton, il a mis ses compétences, son sens du contact et son expérience pour les terrains de l'AFF soit conformes aux normes et satisfassent à la pratique du football dans les meilleures conditions.

FRICOPY

Depuis cette saison un nouveau Sponsor officiel. Il s'agit de **FRICOPY**, spécialiste de la papèterie photocopieurs qui rejoint nos 5 sponsors actuels. Comme première conséquence, notre tournoi des champions d'automne se dénommera désormais « **Trophée des Six** ».

8.4.4. Vitrail de l'AFF : 25 ans d'arbitrage

- FC Marly **Marc Verdon** 25 ans d'arbitrage
- FC Gurmels **Domenico Pezzella** 25 ans d'arbitrage

8.4.5. Anniversaires de clubs :

- FC **Grolley** 60 ans
- FC **Schmitten** 50 ans
- FC **Remaufens** 50 ans

Point 9 de l'ordre du jour : Elections

9.1. Election du président de l'AFF : art. 18 b) Statuts AFF

- **Bernard Sansonnens**

Le président de l'AFF est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat. M. Sansonnens précise qu'il accepte ce mandat mais pour une durée d'une année, sa succession est en cours. Il énumère les objectifs qu'il espère mener à bien jusqu'à la fin de son mandat.

9.2. Election des membres du comité central : art. 18 b) Statuts AFF

- **Alfons Duffing** présenté par le FC **Plaffeien** qui, en date du 18 juillet 2013, a envoyé la candidature officielle.

Alfons Duffing est élu membre du comité central de l’AFF par acclamation. Il sera responsable du calendrier des juniors et de la Coca Junior League et sera membre de la commission de jeu et de la Commission technique & Juniors.

9.3. Election des membres du Comité Central déjà nommé

- **Benoît Spicher**, prés. de la CTJ **2001**
- **Alain Defferrard**, trésorier **2001**
- **Conrad Goumaz**, prés. de la Commission de jeu **2002**
- **Samuel Jacquat**, prés. de la Commission de discipline **2002**
- **Hans Kilchoer**, président des Installations sportives **2006**
- **Robert Raia**, prés. de la Commission des arbitres **2009**
- **Sébastien Pedroli**, prés. de la Commission Fair-Play **2010**

Les membres sont réélus par acclamation pour une durée de 3 ans.

9.4. Personnes de confiance : art. 17 c) Statuts AFF

MM. **Jean-Noël Berset** et **Werner Stritt** sont d'accord de poursuivre leur mandat à l'entière satisfaction du comité central.

Ils sont réélus par **acclamation** pour 3 ans.

9.5. Election du président de la Commission de recours :

Me André Riedo FC Villars-sur-Glâne et le FC Tafers a accepté un nouveau mandat. Il est en fonction depuis 2004.

Il est élu par acclamation par l’assemblée.

9.6. Election des membres et greffiers de la Commission de recours :

Les membres de l’actuelle commission de recours – qui compte 7 membres avec le président - acceptent un nouveau mandat. Il s’agit de :

- **Hervé Bovet** FC Beauregard
- **Odilo Burgy** FC Gurmels vice-président (d)
- **Christophe Joye** FC Montagny vice-président (f)
- **Fabian Vollmer** FC Seisa O8
- **Pierre Mauron** FC La Sionge
- **Olivier Carrel** FC Beauregard

L’assemblée élit par **acclamation** ces membres de la Commission de recours pour une durée de 3 ans.

Secrétaires de la CR

Les 2 secrétaires de la CR ont démissionné :

- Laurent Schneuwly (f) 18 ans d'activité
- Markus Meuwly (d) 17 ans d'activité

Selon les statuts de l'AFF, il incombe au **Comité central** de nommer les secrétaires de la CR. Des clubs de la partie alémanique, nous avons reçu la candidature de **Me Robert Friolet**,

Me Robert Friolet siègera donc au sein de la CR dès cette saison.

En ce qui concerne le/la future secrétaire de la partie francophone, **le poste est à repourvoir**.

9.7. Election d'un vérificateur suppléant de la commission vérificatrice des comptes :

M. **Guido Jeckelmann** du FC **Rechthalten/St.Ursen**, étant arrivé au terme de son mandat, il est remplacé, selon la pratique habituelle, par le second vérificateur, en l'occurrence M. **Jacky Papaux** du FC **Estavayer-le-Lac** qui devient ainsi premier vérificateur.

Mme **Anita Zehnder** du FC **Plaffeien**, 1ère suppléante, devient **2e vérificatrice**.

Mme **Nadia Perelli** du FC **Remaufens** 2e suppléante, devient **1^{ère} suppléante**.

Il convient donc d'élire un **2e** suppléant à la commission vérificatrice des comptes.

Selon le tournoi, il y a lieu de présenter une candidature de la **partie alémanique**. Dans l'annexe, Vous trouvez la candidature de M. **Ken Krähenbühl**, du **FC Kerzers**, directeur de la succursale BCF de Kerzers.

M. **Ken Krähenbühl** est élu comme 2e suppléant.

Point 10 de l'ordre du jour Proposition du Comité central

10.1. Modalités complétant les statuts du Team AFF/FFV

Ces modalités ont été présentées lors de l'assemblée de Grangeneuve, elles concernent :

- Les conditions financières
- Les subventions annuelles des clubs
- Les participations « Partenariat »
- Subventions de formation au club d'origine
- Le cadre pour l'équipe M20 Team-AFF/FFV – Fribourg
- Des règles de gestion de cette équipe

Ces propositions se trouvent dans l'enveloppe de chaque club.

M. **Benoît Spicher**, président du Team AFF/FFV est à disposition pour d'éventuelles questions.

Votation

Acceptez-vous les modalités complétant les statuts du Team AFF/FFV, telles qu'elles vous sont présentées ?

Avis contraires : 0

Abstentions : 2

La proposition est acceptée.

Point 11 de l'ordre du jour / Propositions des clubs

Nous n'avons reçu, dans le délai du 30 juin, aucune proposition de la part des clubs pour l'assemblée de ce jour.

De même qu'aucune proposition n'a été présentée en début d'assemblée, je passe au pt 12 des tractanda.

Point 12 de l'ordre du jour

Choix du lieu des prochaines assemblées :

A l'assemblée 2012, à Siviriez, l'assemblée a accepté le lieu de l'assemblée **2014**,

- **Gruyère /** Organisation par le **FC Château-d'Oex**, le samedi **16 août 2014**

En **2015**, l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la **Veveyse**.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune candidature. Un appel est lancé aux **6** clubs de la **Veveyse** pour qu'ils désignent celui qui accueillera les délégués en 2015.

En **2016**, l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la **Singine**.

Point 13 de l'ordre du jour

Divers

13.1. Championnat 2013-2014

Modalités des Actifs / séniors / Vétérans

Les modalités 2013 – 2014 se trouvent sur le site de l'AFF et il est nécessaire de les consulter avant les dernières journées de championnat, ceci pour éviter des surprises. Je vous rends déjà attentifs aux points suivants :

- **Art. 1 a - b** Tableau des matchs joués le dimanche en raison du manque d'arbitres
- **Art 1 d** Critères pour départager les équipes à égalité de points
- Le meilleur au **classement Fair-Play** obtenu dans les matchs du groupe. Nouvelle colonne.
- **Art 8** Tableau des promotions / relégations avec les différents cas de figure.

Tirages au sort des Coupes :

Ils sont publics et qu'ils s'effectuent toujours le **mardi** qui suit un tour de qualification.

Coupe Actifs	73 équipes et que le vainqueur est qualifié pour le 1 ^{er} tour de la Coupe de Suisse.
Coupe 4^e L.	49 équipes (Fr. 500.- pour le gagnant / Rolle Primeurs et son dir. J-P. Baechler, membre d'honneur AFF.
Coupe 5^e L.	47 équipes (une bonne surprise se prépare également pour le vainqueur).

Concernant le **lieu de la finale** de la Coupe des Actifs – cette année à **Grandvillard** –, le Comité central l'attribue désormais à un club qui se sera annoncé par écrit et non plus lorsque les **finalistes sont connus**.

Cette manière de définir le lieu de la finale sert à privilégier un événement (anniversaire...) plutôt que la situation géographique.

Les clubs, dont les installations correspondant à un tel événement et qui motivent leur demande peuvent s'annoncer au secrétariat de l'AFF.

13.2. Prescriptions AFF / Renvois de matches

Face aux difficultés causées par la météo, l'application stricte des directives concernant les renvois de matches, une réflexion et une discussion ont été menées au sein des Commissions de jeu, de discipline et du Comité central.

Il en ressort une version modifiée et adaptée aux circonstances et qui entre en vigueur dès cette saison.

Voici quelques points importants de ces directives :

- Aucun match ne peut être renvoyé sans l'accord de l'AFF. Cela concerne toutes les catégories de jeu, sauf les juniors **D (nouveau)** -E-F-G. (sauf Jun D promotion au 2^e tour – précisions données à l'ass. des juniors)
- Les demandes de renvois sont à adresser par téléphone uniquement et selon les horaires donnés à la Permanence et au Secrétariat (**nouveau**).
- Remettre par fax ou e-mail une attestation en cas de décision de l'autorité communale.
- Si les délais prévus ne sont pas respectés, le match a lieu avec toutefois possibilité au club recevant de contacter l'arbitre qui décide de la suite à donner (match renvoyé ou non). Taxe administrative de **Fr. 200.-** pour non-respect de la procédure sera infligée (Jusqu'à aujourd'hui, c'était le forfait).

13.3 Fair-Play : Prix spécial

Comme annoncé lors de l'assemblée 2012, un prix spécial Fair-Play a été créé, et un règlement ad hoc a été élaboré et transmis aux clubs de l'AFF.

Un contrat de sponsoring de **Fr. 3'000.-** a été conclu pour 3 ans avec la Banque cantonale de Fribourg, en présence de M. **André Helbling** qui nous fait l'amitié et l'honneur d'être présent aujourd'hui à Misery et qui remettra le ou les prix aux lauréats..

Pour cette 1^{ère} édition, l’AFF a reçu quelques dossiers que la Commission Fair-Play a examiné.

La parole est donnée à **Sébastien Pedroli**, président de la Commission Fair-Play et responsable de ce projet.

Le lauréat est

FC Sarine-Ouest – Fr. 2'000.00

13.4 Radio Fribourg



Une recommandation particulière pour l'émission "**Droit au but**" de Radio Fribourg qui, chaque dimanche soir à **18h20** relate les faits marquants de nos compétitions du weekend et qui donne la parole aux entraîneurs et dirigeants des clubs fribourgeois.

14.4. Club Corner

Depuis le 1^{er} juillet, la nouvelle plate-forme a été introduite et les clubs ont reçu toutes les informations et instructions nécessaires pour son utilisation adéquate.

Il apparaît que la mise en marche s'effectue auprès des **clubs** sans problème majeur et que la plupart des questions posées via la « **Hot Line** » ont obtenu en général des réponses satisfaisantes.

L'introduction de « Clubcorner » est plus **laborieuse** auprès de certains arbitres. L’AFF demande que chaque club **contacte** ses arbitres pour vérifier s'ils sont connectés à Clubcorner.

Il en va de la **présence** d'un arbitre pour chaque match programmé dès le weekend prochain.

Un bilan sera tiré à l'issue du 1^{er} tour.

14.5. Commissions de l’AFF pour de brèves informations :

M. **Benoît Spicher**, président de la CTJ (*Fondation Sekulic*)

1. **Assemblée des responsables juniors** : lundi 26 août à 19h30 à Middel :

Lors de cette séance, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Pablo Iglesias, chef technique de l'association vaudoise qui nous présentera le **Guide de préformation du football de base juniors**

« Mes entraînements répondent-ils à l'attente des juniors dont je suis responsable et me permettent-ils réellement de les faire progresser ?

Voilà une question lancinante que se posent bien des éducateurs lorsqu'ils se décident de s'occuper d'une équipe de juniors D ou C. C'est pourquoi la commission technique et des juniors a le plaisir de proposer aux clubs de notre association cet excellent guide de méthodologie d'entraînement et de jeu pour les équipes M11 à M14.

Ce document sera présenté aux responsables juniors de vos clubs et aux entraîneurs des catégories D et C durant cet automne lors de séances décentralisées. Chacun aura la possibilité de l'acheter.

Actuellement ce document existe uniquement en français. Des tractations sont en cours pour sa traduction mais cela prendra un peu de temps. Bien entendu, les responsables, entraîneurs des clubs de langue allemande qui désirent bénéficier de cet outil pourront également l'acquérir et participer aux séances de présentation.

Je rappelle que la présence d'un délégué par club participant cette saison à un des championnats A-B-C-D-E est obligatoire lors de cette assemblée. Les clubs appartenant à un regroupement devront également être représentés.

2. Football féminin / Football des enfants :

Ces deux sections connaissent un développement réjouissant mais certains signes comme le nombre d'équipes juniors inscrites pour la prochaine saison nous montrent que la prospection pour de nouvelles joueuses / nouveaux joueurs n'est plus aussi dynamique et par conséquent la relève, à moyen terme, n'est pas tout à fait assurée. Par exemple, nos statistiques indiquent qu'il y a eu une diminution de 10% au niveau du nombre d'équipes de juniors E sur les cinq dernières années.

Un groupe de travail, sous la responsabilité de Jean-Marc Borgognon, planche sur quelques pistes à vous proposer pour inverser les effets de nos constatations. Osons le foot pour tous, offrons du foot à tous, soyons plus actifs et inventifs dans notre prospection.

3. Foot féminin :

Assemblée des responsables des clubs - lundi 20 août à 19h30 à la Buvette du FC Courgevaux.

Merci à Véronique Strüby, Mélanie Reinhardt Binder et Jean Ansermet pour le travail fourni dans le cadre du football féminin et à Jean-Marc Borgognon et tous les responsables E/F pour leur inlassable travail auprès des tout jeunes.

4. Futsal :

Le football peut se vivre de diverses manières par exemple par le futsal qui a fait son entrée dans notre association. Nous mettrons sur pied le 5^{ème} championnat durant la pause hivernale. Je vous invite à proposer cette activité à vos membres. Les personnes intéressées sont priées de contacter notre secrétariat ou de s'adresser directement à moi.

5. Fondation pour le développement du football de l'enfance, dite « Fondation Sekulic »

Cette fondation créée en 1991, à l'initiative du FC Le Mouret organisateur, cette année-là du Mémorial Sekulic est présidée, actuellement, par M. Bernard Carrel, président d'honneur de notre association.

La fondation a pour objectif important, lorsque l'occasion lui est présentée par un club ou des parents, d'apporter son aide financière, aux conditions fixées par ses statuts, à des enfants footballeurs pour la réparation d'un préjudice ou d'un dommage matériel.

Un document se trouve dans votre enveloppe et M Carrel, ici présent, pourra répondre à vos éventuelles demandes ou questions.

M. Robert Raia, président de la CA

Malgré quelque 270 arbitres et 28 nouveaux arbitres qui se sont inscrits pour le cours des débutants qui a commencé hier soir : **NB sur ces 28 inscriptions 8 ne se sont pas présentés !** La Commission des arbitres doit encore et toujours faire face à un manquement important du nombre d'arbitres disponibles pour diriger les matches de notre association.

Une indiscipline croissante d'une minorité contraint, premièrement, le service de convocation à engager plusieurs fois par semaine les mêmes arbitres, ce qui malheureusement pénalise les équipes car même le meilleur des arbitres ne peut pas faire 3 ou 4 matches par semaine et deuxièmement d'infliger une taxe administrative de 100.- pour les restitutions abusives et injustifiées qui se font 1 à 2 jours avant le match

La saison dernière, quelques-uns d'entre nous ont dirigé plus de 70 matches officiels ! **Pour le week-end de reprise du championnat, 41 matches sont encore sans arbitre.**

Un cri d'alarme non seulement pour le recrutement – BRAVO ET MERCI AUX CLUBS QUI ANNONCENT CHAQUE ANNEE DES ARBITRES - mais également de faire pression sur vos arbitres actuels pour qu'ils prennent leur rôle au sérieux comme le font les joueurs de votre club.

L'entrée en service de Clubcorner.ch est un grand défi pour les clubs de l'AFF et touche de plein fouet aussi les arbitres de notre association pour leurs engagements ainsi que l'administration des matches dirigés. Là également, la CA-AFF a mis sur pied des soirées d'information pour ce nouveau système, mais comme vous le savez certainement, tout le monde n'est pas familiarisé à l'informatique et ceci aura pour conséquence que l'un ou l'autre des arbitres fera appel à son club pour une aide particulière. Nous vous demandons néanmoins de contrôler si vos arbitres se sont connectés à Clubcorner.ch.

Comme nous vous l'avons proposé lors de notre assemblée de Grangeneuve, le paiement des arbitres pour les catégories 2^e ligue, 3^e ligue, 4^e ligue, 5^e ligue seniors et vétérans se fait UNIQUEMENT par le club recevant. Les tarifs applicables ainsi que les modalités sont publiés sur le site Internet de l'AFF.

Nous avons également souvent des clubs qui contactent l'un ou l'autre des membres de la CA lorsqu'un arbitre n'est pas présent lors d'un match. Nous vous rappelons que selon les Lois du jeu, l'arbitre doit être présent au stade au moins 60 minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi. Aussi, il est important pour chaque entraîneur – même visiteur – de connaître l'identité de l'arbitre et son numéro de téléphone si vous devez l'appeler en cas d'absence. Si aucun arbitre ne se présente et qu'un autre collègue est présent parmi les spectateurs, vous pouvez lui demander de diriger le match. Si aucun n'est présent, il appartient au club recevant de contacter un arbitre officiel de l'AFF qui serait disponible. Les deux équipes doivent ensuite donner leur accord. ATTENTION un refus devrait être dûment motivé !

Enfin, nous tenons à remercier les clubs qui nous font part de leurs remarques constructives concernant l'arbitrage. Néanmoins, vous comprendrez que nous ne pouvons pas entrer en matière sur les décisions prises sur le terrain de jeu lors d'un match. Aussi, de telles réclamations ne seront dorénavant plus prises en compte par la Commission des arbitres.

14.6. La parole est donnée aux délégués de l'AFF :

FC Remaufens : demande pourquoi le laissez-passer par club n'a pas été inséré dans l'enveloppe. Ils seront envoyés avant le championnat.

14.7. Divers : RAS

Coupe Suisse 1^{er} tour 2013-2014 : les équipes fribourgeoises

Je vous encourage à soutenir les 2 équipes fribourgeoises qualifiées pour ce 1^{er} tour.

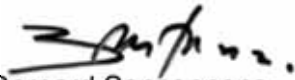
- Münsingen – **Bulle** Aujourd'hui samedi 17h00
- **Morat** – Lucerne Demain dimanche 15h00

Clôture de l'assemblée

M. Bernard Sansonnens clôt l'assemblée 2013 à 11h05. Il remercie les délégués et les invités de leur patience, de leur esprit positif tout au long des débats.

Comité Central de l'AFF


Laurence Papaux
Secrétaire


Bernard Sansonnens
Président

Fribourg, le 19 août 2013 LP